

L'arrêté concernant le nombre de postes au concours des CPIP est tombé. Le verdict est sans appel :

- **103 postes pour les CPIP. 40 postes seront ouverts au concours externe, 4 postes au concours d'externe sur titre, 37 au concours interne, 6 au troisième concours, 6 au titre du recrutement de travailleurs handicapés et 10 réservés aux pensions militaires et invalides.**

AVEC LES DEPARTS EN RETRAITE, POUR LA TROISIEME ANNEE CONSECUTIVE LES SPIP VONT ESSUYER UNE BAISSSE DE LEURS EFFECTIFS !

Dans notre DI comme ailleurs, les agents ne devront pas miser sur les renforts, l'horizon va rester sombre en matière de charge de travail. Les SPIP de la DI de Lyon ont déjà payé un lourd tribut avec le non renouvellement de leurs contractuels et il n'est même plus certain qu'une part des lacunes en matière de RH ne soient comblées par des emplois précaires.

La **bullshitisation** de nos métiers va croître avec la surpopulation carcérale et les effectifs encore à la hausse en MO et bien loin des normes européennes. Dans un contexte de multiplication des process, des objectifs et des injonctions en tout genre, les cadences de travail ne seront pas soulagées. Les réponses aux besoins dans les SPIP et les établissements ne seront pas à la hauteur des enjeux avec comme corollaire une perte de sens de notre travail qui est déjà bien palpable.

LA FRANCE DES TABLEAUX EXCEL FACE A LA FRANCE DU REEL : LE DENI DES DIFFICULTES ET DE LA PAROLE DU TERRAIN S'INSCRIT DANS LA DUREE. LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL, LES HEURES ECRETEES ET LES TROUBLES PSYCHO-SOCIAUX VONT S'ACCENTUER A LA SUITE DE CE NOUVEL ACTE DE VIOLENCE INSTITUTIONNELLE !



Et pourtant, selon les effectifs de référence (qui ne traduisent qu'une mince réalité des carences RH...), il manque **450** postes à l'échelon national. Dans notre DI, ces mêmes effectifs faisaient état d'une carence d'à minima **7** postes de CPIP. Avant les prochains départs en retraite...

Et pourtant, la DAP et le Ministère de la Justice se répandent en grandes idées et convoquent ce mois-ci en grande pompe les organisations syndicales pour tenter de pallier un système qui part en toupie avec la surpopulation carcérale.

Gageons qu'ils exigeront encore l'impossible et que nous devons encore faire plus avec moins !!

L'**UFAP UNSa Justice** continuera de relayer les besoins des agents face à l'absence d'ambition de la DAP en matière d'emploi. Nous ne manquerons pas de pointer les contradictions entre les exigences des hiérarchies toujours plus grandes et cette saignée prodiguée dans les SPIP.

L'**UFAP UNSa Justice de Lyon** dénoncera dans toutes les instances de dialogue social ce lâchage en règle. Nous lutterons pour que des politiques de service locales adaptées aux carences RH voient le jour car, dans ce contexte, les priorités devront être révisées, les agents ne pourront pas tout faire !

L'**UFAP UNSa Justice de Lyon** n'a qu'un mot pour traduire ce nouveau bras d'honneur fait aux agents de terrain :

UNE HONTE !!

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON : Florian ROUSSET Secrétaire Général Adjoint.